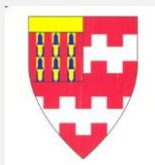


MAIRIE DE VILLEREAU



mairiedevillereau@orange.fr
03-27-49-03-17
Villereau.fr

APS VILLEREAU



ACCUEIL PERISCOLAIRE
ET
RESTAURATION SCOLAIRE
Accueil.perisco@villereau.fr
09-87-88-16-95



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DE VILLEREAU

Rédacteur : Benoît Dehaynain – coordinateur enfance, jeunesse et vie associative

Mairie de Villereau – 118 rue berlandois 59530 Villereau

benoit.mairiedevillereau@orange.fr

03-27-49-68-06

Septembre 2018

SOMMAIRE

Fiche d'identité de l'accueil	<i>page 1</i>
Intention Educative	<i>page 2</i>
L'équipe d'animation	<i>page 3</i>
Les activités	<i>page 7</i>
• Les activités journalières, les ateliers hebdomadaires La vie quotidienne	<i>page 7</i>
• L'animateur et son public	<i>page 10</i>
• La sanction / la punition	<i>page 11</i>
• L'animateur et les parents/ la famille	<i>page 12</i>
Les partenaires	<i>page 13</i>
L'évaluation	<i>page 14</i>

FICHE D'IDENTITE DE L'ACCUEIL

Type d'accueil	Accueil périscolaire
Nom	APS Villereau
Organisateur	Mairie de Villereau 118 rue berlandois 59530 Villereau
Service	Enfance, jeunesse et vie associative
Jour de fonctionnement	Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire
Horaire	7h30-9h00 et 16h30-18h00
Public accueillis	Enfants scolarisés à l'école marc et Olga Choquet
Origine géographique du public accueilli	60% Villereau 7% Frasnoy 5% Gommegnies 28 % Autres communes voisines
Age du publics accueillis	2 à 11 ans
Activités proposés	Loisirs créatifs, expressions corporelles, jeux collectifs et jeux de société, sportives, technologie informatique et numérique
Encadrement	1 coordinateur, 1 adjointe pédagogique, 1 animatrice diplômé titulaire et 3 animatrices vacataires (1 diplômé, 1 stagiaire et 1 non diplômé)
Organisation des groupes	Groupe maternel : enfants inscrits en classe de maternelle (2 à 5 ans) Groupe primaire : enfants inscrits en classe de primaire (5 à 11 ans)
Implantation	Espace Cadés (matin et soir) Salle de classe TPS-PS-MS (matin groupe maternel) Salle de classe CE2-CM1-CM2 (atelier multimédia) Salle des sports (atelier jeux collectifs et sportifs)
Tarifcation	Tiens compte du barème LEA de la CAF du nord
Partenaires	Ecole, CAF, Espace de vie sociale « la Rhônelle »

INTENTION EDUCATIVE

- **Les intentions éducatives de l'organisateur (Le projet éducatif)**

La volonté de l'organisateur est que l'accueil de loisirs périscolaire soit un acteur éducatif complémentaire à l'éducation nationale.

Que l'action éducative est vocation à permettre aux enfants de se développer en tant qu'individu mais également en tant que citoyen.

Que les valeurs du vivre ensemble soit défendues chaque jour à travers les valeurs éducatives que nous transmettons mais aussi à travers les activités que nous proposons.

- **Notre Volonté éducative concernant l'accueil périscolaire**

Notre volonté : Transmettre des valeurs citoyennes et d'éducation populaire complémentaire de l'éducation scolaire.

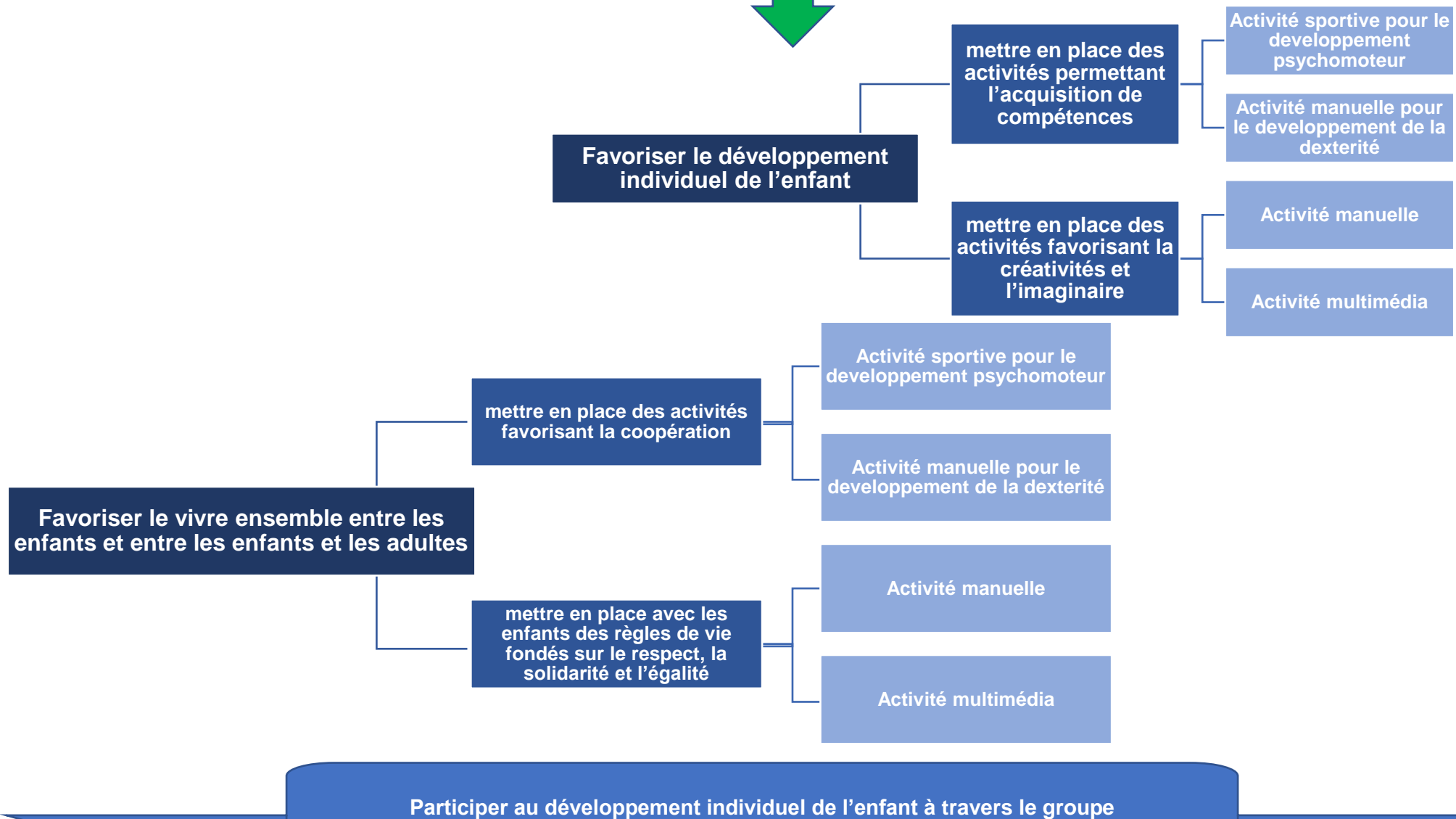
Etre un relai entre l'école et la famille.

Que l'enfant se développe individuellement à travers le groupe et trouve sa place

Que le groupe évolue grâce au développement personnel de chaque acteur (mineur comme adulte) et que chacun apporte ses savoirs et compétences.

Nous pensons également que notre rôle est de préparer les enfants à être les citoyens de demain en favorisant l'émergence de valeur tel que le respect, la liberté, la solidarité, l'égalité. Le développement du savoir être est un élément prioritaire de notre action.

Proposer une action éducative complémentaire de l'école



L'EQUIPE D'ANIMATION

- **Composition et accompagnement**

Fonction	Nom Prénom	Diplôme
Coordinateur de service et directeur	Dehaynain Benoît	DEJEPS
Directrice-Adjointe	Foucher Noelle	CAP PE – BAFA – BPJEPS stagiaire
Animatrice titulaire	Delval Angelique	BAFA
Animatrice vacataire	Stanisiere Virginie	BAFA – BPJEPS stagiaire
	Dangreaux Cassandra	BAFA stagiaire
	Cauderlier Oceane	Non diplômé
Animatrice ponctuelle	Lalou Christine	CAP PE
Animateur mis à disposition	Marecaux Adrien	Non diplômé
	Dekoning Maxime	BAFA stagiaire

Les équipes sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année. Seul le coordinateur et l'animatrice titulaire sont titulaires de leur poste. Plusieurs formes de contrat à durée déterminée existent au sein du service (contrat d'apprentissage, parcours emploi compétences, contrat avenir)

Chaque contrat fait l'objet d'un suivi. Il est adapté à la forme du contrat. L'accompagnement et les rencontres d'évaluation seront plus importantes pour les salariés en formation sur un contrat d'apprentissage du fait des projets qu'ils doivent mettre en place.

Toutefois pour les autres le suivi portera essentiellement sur l'acquisition des compétences définies ainsi que sur la recherche et l'aboutissement de formation de courtes durées ou d'immersions.

- **L'accueil périscolaire et le service civique**

Depuis plusieurs années, le service civique est un dispositif qui vit à l'intérieur de notre accueil de loisirs. Il doit être un tremplin pour les jeunes en recherche de réponse quant à leur avenir ou leurs envies professionnelles, leurs besoins de développer ou d'acquérir des compétences. A travers les projets d'activités mis en place le public de l'accueil périscolaire profite d'activités supplémentaires et le jeune volontaire profite de la conduite de son projet pour développer ses compétences.

Les missions des jeunes volontaires de l'agrément « éducation pour tous » suivent deux axes :

- Développement de la citoyenneté
- Favoriser l'accès aux outils numériques

LES ACTIVITES

- **Les activités journalières**

Temps d'accueil	Activités proposes	
7h30 – 9h00	Au choix et en autonomie	Jeux de société, activités créatives
16h30-18h00	Animées et suivant un planning	Activités créatives Jeux collectifs Activités corporelles

- **Les ateliers hebdomadaires**

En complément des activités quotidiennes, l'accueil périscolaire propose aussi des ateliers hebdomadaires permettant de multiplier les formes d'activités pouvant permettre la réalisation des objectifs pédagogiques.

Il y en existe deux :

- Les jeux collectifs et sportifs (le mardi pour les ce1, ce2, cm1 et cm2 le jeudi pour les moyennes et grandes sections de maternelles et les CP)
- Les activités multimédia et numérique pour les ce2, cm1 et cm2

L'organisation et Les objectifs pédagogiques des activités journalières comme les ateliers hebdomadaires sont développés chacun dans un projet d'animation.

- **La vie quotidienne**

- L'accueil et le rythme de l'enfant (choix, fatigue, goûter)

L'organisation des activités se fait toujours en respectant le rythme de l'enfant. Le matin, l'enfant est en autonomie pour lui permettre de sortir tout doucement de sa phase de réveil qui n'est pas toujours terminer lorsqu'il arrive à l'accueil.

L'après-midi, le goûter est proposé après la fin du temps scolaire. Ensuite les enfants ont le choix entre participer à l'activité mis en place par l'équipe d'animation ou bien se rendre dans le coin calme s'il a besoin de repos, ou d'être inactif.

Pour les enfants dont les parents souhaitent qu'il fasse leur devoir, un coin leur sera aménagé. Par contre il n'y aura pas de suivi des devoirs mais uniquement une surveillance.

ORGANISATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES 2018-2019

	lundi		mardi		jeudi			vendredi	
7h30-9h00	<i>Ateliers Libres (jeux de sociétés, jeux de loisirs, créatifs, bibliothèques, constructions)</i>								
16h00-16h30	goûter								
17h00-18h00	jeux collectifs	activités créatives et d'arts plastiques	atelier "jeux collectifs et sportifs" (CE1-CE2-CM1 et CM2)	activités créatives et d'arts plastiques	atelier "jeux collectifs et sportifs" (Maternelles Moyennes et Grandes Section et CP)	atelier numérique et multimédia	jeux collectifs	jeux de société	jeux collectifs

- Gestion des groupes (pointage, cadre, sanitaire, déplacement)

Le cadre réglementaire des accueils de loisirs périscolaire s'applique en raison de la déclaration de l'accueil à la drdjcs des Hauts de France.

Pour les normes sanitaires, l'accueil bénéficie d'une armoire à pharmacie fermées. Un cahier infirmerie est mis en place pour relever les mesures prises en cas de besoins.

Les règles de déplacement à pieds avec les mineurs s'appliquent lors de sortie exceptionnelle et lors des déplacements à la salle de sports dans le cadre des ateliers « jeux collectifs et sportifs ». Il reviendra aux animateurs encadrant de les connaître et les faire respecter.

- Gestion administrative

Pour la participation de l'enfant aux activités de l'accueil périscolaire, les familles doivent remplir un dossier d'inscription avec tous les documents nécessaires à l'accueil de l'enfant (renseignement sanitaire, autorisations, personnes contact et autorisées)

Un règlement interne (cf annexe) est également remis aux familles.

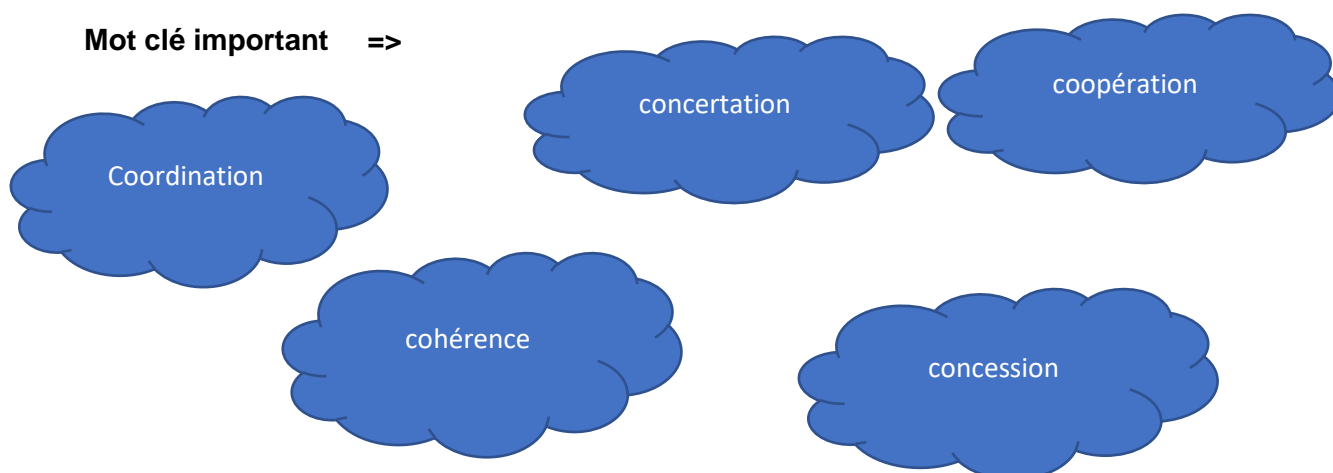
Pour savoir les jours où l'enfant est présent, une fiche périodique est à remettre avant la période d'accueil souhaité.

Pour les ateliers hebdomadaires, la famille doit nous signaler sa participation avant. Ces ateliers étant limités en nombre de participants (10 pour le multimédia – 16 pour l'atelier jeux sportifs du mardi et 12 pour celui du jeudi)

- Les relations entre les différents acteurs (entre animateur, animateur-enfant, animateur-parent, enfant-enfant)

Relation interne à l'équipe :

Mot clé important =>



L'animateur et son public	
Face au groupe :	Réfèrent
	Sécurisant
	Cohérent
	Responsable
	Connait les limites et les faits appliqués
	Doit faire ses preuves pour construire et conserver son autorité
	Respect de l'autre et se respecter lui même
	Réponds aux questions
	Tiens ses promesses ou ne promet pas
Compétent si :	Considère l'enfant
	Prends des décisions et les explicitent
	Ne se réfère pas sans cesse au directeur
	Être apprécié et non pas aimé
	Ne remplace pas les parents
	Sanctionne mais ne punit pas
	Garant du contrat
Doit prendre des précautions	Ne pas céder au situation difficile
	Demander de l'aide, un relai
	Si besoin de s'éloigner avec un enfant difficile, il faut le signaler
	Identifier et maîtriser ses propres limites

L'animateur doit se mettre au niveau des enfants : Il est sur un temps de détente avant ou après la journée scolaire. Il faut respecter son rythme. Pour s'épanouir, l'enfant a besoin que l'on respecte ses habitudes personnels, vestimentaires, alimentaires ou culturelles.

o La sanction / La punition

OBJECTIFS DE LA SANCTION ÉDUCATIVE



Je suis animateur

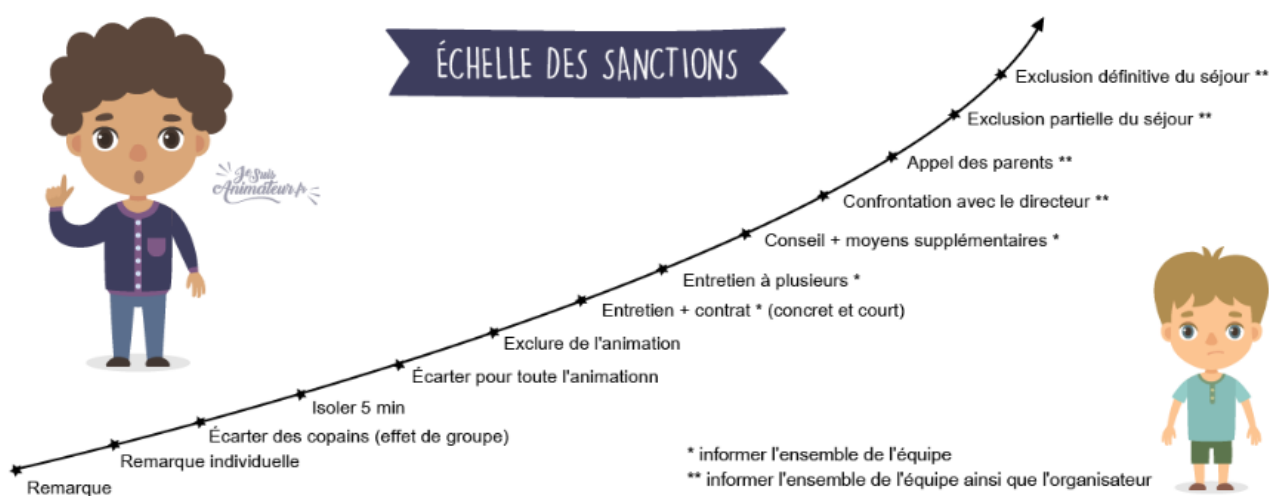
- o **Réconcilier le fautif avec lui-même.** La sanction doit être juste, expliquée et proportionnelle à la faute.
- o **Pas de parallèle systématique entre la faute et la sanction**
- o **Réduire la culpabilité** et faire savoir, au coupable, qu'il n'y aura pas d'autres représailles
- o **Faire prendre conscience de ses actes.** L'enfant et l'adolescent doivent apprendre la transgression de la loi

SANCTIONS : LES ATTITUDES À PROSCRIRE



Je suis animateur

- o **Menacer d'une sanction et ne jamais passer à l'acte**
- o **Menacer d'une sanction impossible à appliquer** ou à maintenir
- o **Affronter le groupe dans son intégralité** : il se ligue contre vous et vous surpasse, vous dépasse.
- o **Sanctionner physiquement** (frapper, secouer, faire mal, privation sommeil et nourriture)
- o **Sanctionner moralement** (brimer, insulter, humilier, crier, rejeter, chantage, déception, distinction, chouchou, souffredouleur, surnoms, blagues ironiques)



La sanction revêt avant tout un rôle éducatif, elle s'adresse à un seul individu, à un instant T, en fonction de son âge et du degré de gravité de ses actes. Elle porte sur des actes précis (et non pas sur des faits subjectifs). La sanction entraîne la privation de l'exercice d'un droit et est subie par le fautif. Elle peut s'accompagner de réparations. Elle vise un objectif réel – c'est à dire l'assimilation de la règle, de la loi – et doit être accompagnée d'une relation de suivi visant à déterminer si le comportement a évolué.

L'animateur et les parents / la famille



Communiquer ou être informé sur des problèmes ou difficultés rencontrées avec l'enfant

Communiquer sur les activités

Echanges de savoirs et de compétences

Valoriser le travail de l'équipe d'animation

Echanger sur l'enfant

Echanger sur le déroulement

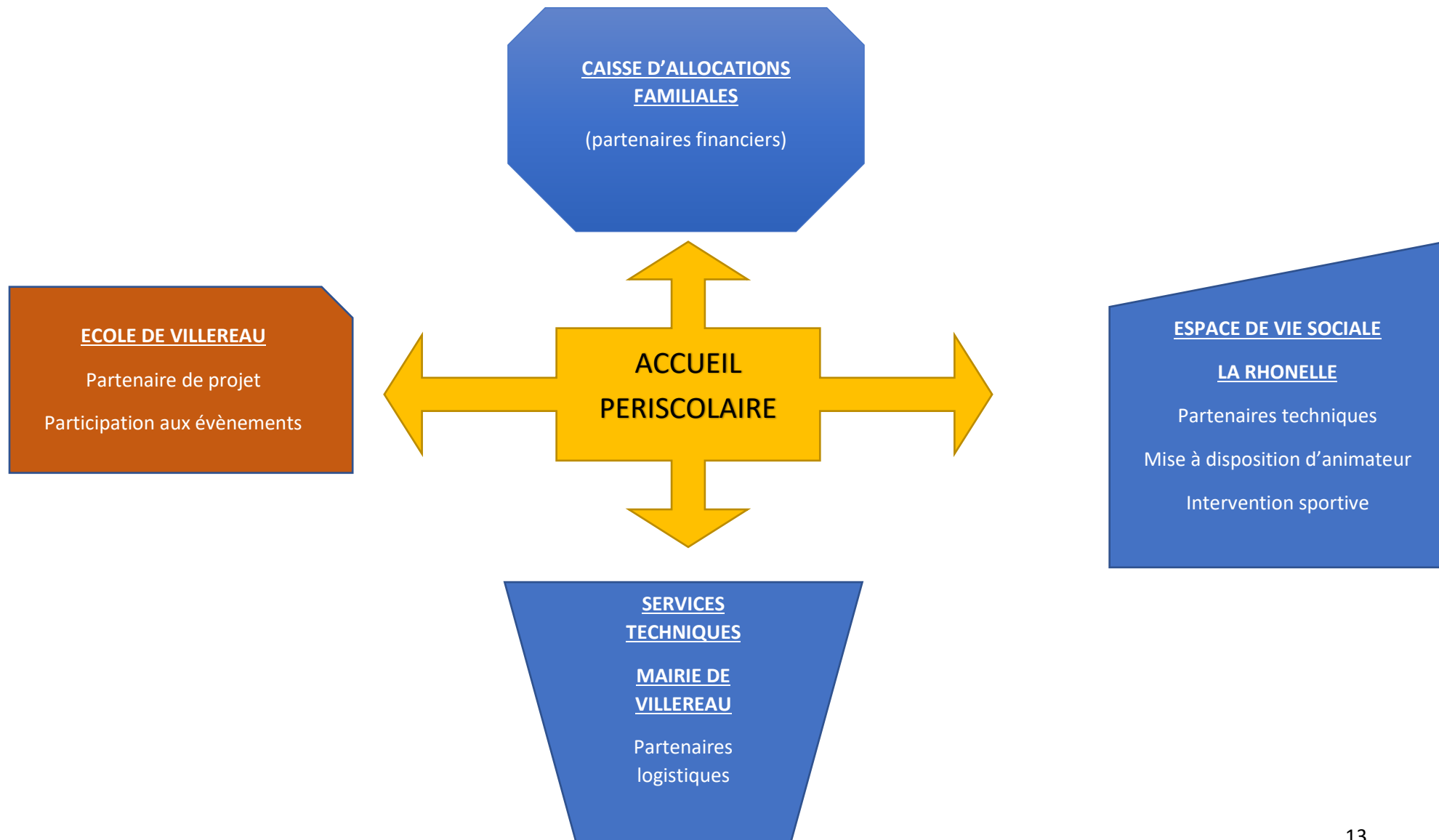
Echanger sur son éducation, sur son développement

Etre rassuré



Très important : Bonjour + Sourire + Bonne humeur

LES PARTENAIRES



GRILLE D'EVALUATION DE PROJET

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
le lien a t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
le lien a t-il été effectué entre le projet pédagogique et les ateliers hebdomadaires ?						
L'équipe						
Il y a t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Il y a t-il eu mixité dans l'équipe en âge et expérience ?						
Il y a t-il eu des échanges et du travail commun ?						
Il y a t-il eu de la place pour chacun ?						
Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de service ?						
Comment ont été les relations équipe d'animation et équipe de direction ?						
Le fonctionnement						
Comment a été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisant ?						
Il y a t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...) ?						
Comment a été la préparation des activités ?						
Les enfants						
Comment a été la participation des enfants ?						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
L'écoute et la prise en compte des enfants à t-elle été effectuée ?						
Il y a t-il eu respect des rythmes des enfants ?						
Comment a été la gestion des enfants "difficile" ?						
Les parents / familles						
Comment a été la communication avec les parents ?						
Il y a t-il eu prise en compte des demandes des parents ?						
Comment a été la participation et l'implication des parents ?						
L'accueil						
Les espaces, les locaux, les lieux d'accueil						
Le rôle des animateurs						
Les horaires						
Gestion du listing de présence						
Lien avec les parents						
Les activités						
La préparation des activités						
Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation						
Déroulement des activités encadrées pas les BE						
les activités ont-elles été innovantes ?						
Les moyens						
Matériel						
Financier						
Humains						
Très satisfaisant	1					
Satisfaisant	2					
Moyen	3					
Insatisfaisant	4					
Très insatisfaisant	5					